

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 1/2

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jardins de Pérolles, Fribourg

Résultats

Le jury s'est réuni les 21, 22 et 28 novembre 1991 pour examiner, juger et classer les vingt projets remis par les concurrents. Au terme de ses délibérations, il a procédé à l'attribution des prix suivants:

1^{er} prix (Fr. 28 000.-): Atelier d'architecture Dominique Rosset + Jacques Ayer SA, Fribourg. Collaborateurs: Sarah Mivelaz, étudiante EPFL, Marie-Jeanne Piccand, Mirella Sallin, Luc Bernasconi, Georges Nemeshazy, Jean-Pierre Nussbaumer.

2^e prix (Fr. 26 000.-): Martin Steinmann & Philippe Gueissaz, Lausanne. Collaborateur: Reto Gadola.

3^e prix (Fr. 20 000.-): Urfer + Degen, architectes, Fribourg. Thomas Urfer, arch. FAS/EPF/SIA, Werner Degen, arch. ETS

4^e prix (Fr. 17 000.-): Patrick Mestelan et Bernard Gachet, architectes EPF/SIA Lausanne. Collaborateurs: Christine Kamm, arch. EPFL, Isabelle Jacobi, arch. EAUG, Fabiano Bianchetti, arch. EPFL, Catherine Borghini, architecte stagiaire.

5^e prix (Fr. 15 000.-): Isa Sturm & Urs Wolf, arch. EPF/SIA, Zurich. Collaborateurs: Martin Schneider, David Wyss.

6^e prix (Fr. 11 000.-): Jean Gérard Giorla avec Mona Trautmann, Sierre. Collaborateurs: Marie-Hélène Anderegg, Vincent Degen, Stéphane Giger, Olivier Varnay.

7^e prix (Fr. 8000.-): Nicole Bongard, Kanj et Jean-Marc Bovet, architectes EPFL, Fribourg.

8^e prix (Fr. 5000.-): Bruno Keller, Sandro Cabrini, Gianmaria Verda, Lugano. Collaborateurs: Simonetta Arnaboldi, Nicole Beier, Megan Wen.

La date de l'exposition publique des projets nous a – une fois de plus – malheureusement été communiquée trop tard.

Carron, conseiller et président de la commission d'urbanisme; François Dorsaz, président de la commune de Fully; Mmes Inès Lamunière, architecte SIA, Genève; Catherine Prelaz, architecte SIA, Lausanne. M. Laurent Thétaz, vice-président de la commune de Fully.

Suppléant: M. Laurent Mayoraz, architecte, Service des bâtiments. Experts: MM. Roger Besse, Service de l'enseignement primaire; Erwin Eyer, inspecteur cantonal de gymnastique.

Réuni les 10, 11 et 12 décembre 1991 pour examiner les 33 projets reçus, le jury a attribué les prix suivants:

1^{er} prix: O. Galletti, arch. EPFL, et C. Matter, arch. EPFL, Collombey.

2^e prix: Geneviève Bonnard & Denis Woeffray, architectes, Lausanne.

3^e prix: Claudine Lorenz, Paul Lorenz et Florian Musso, Monthey et Sion.

4^e prix: Philippe et Sandra de Kalbermatten, arch. SIA/EPFL, Sion.

5^e prix: Bureau d'architectes Rouiller & Sausan SA, Martigny. Collaborateurs: Dominique Matthey, arch. EAUG, et Jeanine Guye, arch. EAUG.

Le jury recommande à l'organisateur de poursuivre l'étude avec l'auteur du 1^{er} prix.

La date de l'exposition publique des projets nous a – une fois de plus – malheureusement été communiquée trop tard.

Maison du feu, Montana (VS)

Ouverture

L'administration communale de Montana, en collaboration avec le Service cantonal des bâtiments, invite tous les architectes ayant leur domicile professionnel en Valais au moins depuis le 1^{er} janvier 1991, ainsi que tous les architectes d'origine valaisanne et domiciliés en Suisse, à participer à un concours d'architecture pour la construction d'une maison du feu à Crans-Montana.

Calendrier

Inscriptions: jusqu'au 15 février 1992 (versement d'un dépôt de Fr. 400. – sur le CCP 19-957-5, Commune de Montana). La photocopie du récépissé sera jointe à l'inscription. Retrait des documents: 10 jours après inscription. Rendu du projet: 29 juin 1992.

Le règlement et le programme peuvent être obtenus gratuitement dès le 1^{er} janvier 1992 auprès de l'administration communale de Montana.

Centre scolaire et poste sanitaire à Saxé-Fully

Résultats

Jury: MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, président; Fonso Boschetti, architecte SIA, Lausanne; Jean-Bernard

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Rudolf Kurth, Berne	Bâtiment de services, Worblaufen est, CI	Architectes et planificateurs domiciliés ou établis dans le canton de Berne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaire de ce canton	16 janv. 92	
Corum, Ries Bannwart & Co. SA, La Chaux-de-Fonds	Siège de l'entreprise horlogère Corum, La Chaux-de-Fonds, CP	Architectes suisses ou résidant en Suisse ayant obtenu leur diplôme d'architecte dans une école suisse entre le 31 juillet 1986 et le 3 juillet 1991	31 janv. 92	
Commune de Wettingen/ AG	Zone de l'Hôtel de Ville et centre de protection civile avec halle de parking, Wettingen, CP	Architectes domiciliés ou établis à Wettingen au moins depuis le 1 ^{er} avril 1991 ou originaires de la commune	6 février 92 (6 janv. 92)	
Commune de Givisiez/FR	Succursale de la Banque Raiffeisen, logements, CP	Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Fribourg et inscrits au registre cantonal des personnes autorisées	14 fév. 92	suit
Fondation «Urnerische Eingliederungs- und Arbeitswerkstätte», Altdorf/UR	Habitation pour invalides, CP	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons d'Uri, Schwyz, Obwald ou Nidwald au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires du canton d'Uri	17 février 92	
Ville de Genève	Aménagement du carrefour rue de Lyon – rue des Délices – Bâtiment HLM CI + CP	Architectes du canton de Genève ou domiciliés dans le canton et inscrits au tableau des mandataires professionnellement qualifiés, ainsi que tout architecte originaire du canton; étudiants de l'EIG, de l'EAUG ou des EPF avec 6 semestres révolus	28 févr. 92	17/91 B 126
Ville d'Opfikon/ZH	Extension de la colonie pour personnes âgées Gibeleich, CP	Architectes établis ou domiciliés en ville d'Opfikon au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaire de celle-ci	28 février 92	
Ville de Schaffhouse	Ecole Kreuzgut, CP	Professionnels domiciliés ou établis dans le canton de Schaffhouse ou les districts avoisinants (Diessenhofen/TG, Andelfingen/ZH) au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires du canton de Schaffhouse	(31 déc. 91)	
Couverture des voies CFF à Saint-Jean, Genève	Ville de Genève, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990 dans le canton de Genève ainsi que les architectes genevois domiciliés hors du canton et inscrits au REG A ou B	(30 sept. - 28 oct. 91)	B 146
Conseil municipal de Kreuzlingen/TG	Salle municipale avec Hôtel de Ville	Architectes établis ou domiciliés dans les cantons de Saint-Gall, Appenzell Rhodes Intérieures/Extérieures et Principauté de Liechtenstein au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991	(1 ^{er} déc. 91)	
Etat de Vaud, Service des bâtiments	Bâtiment de la police de sûreté, Le Mont-sur-Lausanne/VD, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires du canton et répondant aux critères de reconnaissance	6 avril 92	23/91 B 169
Ville de Genève	Immeuble «écologique» de logements pour étudiants	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton de Genève reconnus MPQ indépendants et architectes originaires du canton de Genève inscrits au REG A ou B	24 avril 92 (25 nov. 91)	25/91
Conseil d'Etat du canton de Nidwald	Bâtiments et aménagement sur le site de l'Hôtel de Ville de Stans, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 dans les cantons de Lucerne, Schwyz, Nidwald, Obwald ou Zoug, ainsi que les architectes originaires du canton de Nidwald domiciliés en Suisse	4 mai 92	

Nouveaux dans cette liste

Commune de Zollikon/ZH	Lotissement Fohrbach/ Rebwiesenstrasse, Witellikon, Zollikon/ZH, CP	Architectes domiciliés, établis ou originaires de la commune de Zollikon au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1990	30 avril 92	
Commune de Montana/VS	Maison du feu à Crans- Montana, CP	Architectes établis en Valais au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991; architectes d'origine valaisanne domiciliés en Suisse	29 juin 92 (15 févr. 92)	1-2/92 p. 18

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.